

Écrit par DEINOVE

Vendredi, 06 Janvier 2017 20:32 - Mis à jour Vendredi, 06 Janvier 2017 20:34



Réalisation de l'apport en nature d'actions de DEINOBIOTICS au profit de DEINOVE qui détient désormais 100% de sa filiale

Augmentation de capital corrélative au profit des apporteurs

Montpellier, le 5 janvier 2017 - DEINOVE (Alternext Paris : ALDEI), société de biotechnologie qui découvre, développe et produit des composés à haute valeur ajoutée à partir de bactéries rares, notamment du genre *Déinocoque*, annonce les résultats positifs de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 janvier 2017.

DEINOVE DÉTIENT DESORMAIS 100% DE SA FILIALE DEINOBIOTICS

Faisant suite à la décision stratégique annoncée le 29 septembre 2016, de focaliser ses activités sur les domaines de la santé, de la nutrition et de la cosmétique pour développer des composés à haute valeur ajoutée, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de DEINOVE a approuvé les modalités de l'opération d'apport en nature d'actions DEINOBIOTICS aux termes de laquelle DEINOIVE détient 100% du capital de DEINOBIOTICS. Cette opération d'apport a été effectuée selon les modalités suivantes :

- Apport en nature de 71,67% des actions DEINOBIOTICS jusqu'ici détenues par divers FCPI (Fonds Communs de Placements dans l'Innovation), la Holding Incubatrice Chimie verte,

Écrit par DEINOVE

Vendredi, 06 Janvier 2017 20:32 - Mis à jour Vendredi, 06 Janvier 2017 20:34

ainsi que par les dirigeants de la Société et valorisées à

3

641

588

euros (2 euro

s

par action).

- Rémunération de l'apport par émission de 1 001 437 actions nouvelles DEINOVE, valorisées au prix unitaire de 3,64 euro S, correspondant au cours de clôture de l'action DEINOVE lors de la journée de cotation précédant l'annonce publique

de ce

projet d'

opération, soit

le 26 septembre 2016.

Les actions nouvelles porteront jouissance courante et seront assimilables aux actions existantes. Elles seront cotées sur le marché Alternext Paris

à compter du

10

janvier 2017

sur la même ligne de cotation que les actions existante

s sous le code ISIN FR

0010879056

.

A l'issue de cette opération, le capital de DEINOVE est composé de 9 862 524 actions ordinaires de 0,40 euro de valeur nominale chacune. La dilution résultant de cette augmentation de capital s'élève à 10,15%.

Emmanuel PETIOT, Directeur Général de DEINOVE, déclare : « Notre recentrage stratégique est maintenant clairement enclenché, le projet antibiotiques mobilis

Écrit par DEINOVE

Vendredi, 06 Janvier 2017 20:32 - Mis à jour Vendredi, 06 Janvier 2017 20:34

e
une part significative
de nos ressources. Cette opération de filialisation à 100% renforce l'opportunité
pour DEINOVE
de création de valeur issue de DEINOBIOTICS.
»

Dominique LE BELLER, Directeur Général de DEINOBIOTICS, ajoute : « Mon équipe et
moi-même nous réjouissons de nous rapprocher de l'équipe DEINOVE avec laquelle il existe
une réelle synergie de
compétences. Ce rapprochement va nous permettre
d'accélérer nos projets et
de démultiplier notre capacité à découvrir de nouvelles molécules.
»

L'Assemblée générale a par ailleurs voté une délégation de compétence aux fins d'émission
d'un nombre maximum de 345
200 bons de souscription d'actions
donnant
droit à la souscription de 345
200 actions (3,5% du capital de DEINOVE)
au bénéfice des apporteurs d'actions
DEINOBIOTICS
et porteurs de bons de souscription d'actions/bons de souscription de parts de créateur
d'entreprise
de DEINOBIOTICS

.
Ces bons de souscription d'actions
ne seront exerçables que dans un nombre limité de cas pendant une période de trente mois à
compter de leur émission.

À PROPOS DE DEINOVE

Écrit par DEINOVE

Vendredi, 06 Janvier 2017 20:32 - Mis à jour Vendredi, 06 Janvier 2017 20:34

DEINOVE (Alternext Paris : ALDEI) est une société de biotechnologie qui découvre, développe et produit des composés d'intérêt industriel issus de microorganismes rares pour les secteurs de la santé, de la nutrition et de la cosmétique.

Ces modes de production inédits constituent une alternative durable et compétitive.

Pour cela, DEINOVE s'appuie sur deux atouts clés :

- Un souchier unique au monde de 6 000 bactéries rares et encore inexploitées, principalement du genre *Deinococcus* ;
- Une plateforme d'ingénierie génétique, métabolique et fermentaire propriétaire qui lui permet de transformer à façon ces micro-usines naturelles en nouveaux standards industriels.

Basée à Montpellier, DEINOVE emploie environ 50 collaborateurs et a déposé près de 170 brevets à l'international. La Société est cotée sur Alternext depuis avril 2010.